

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt-sept février deux mille quinze, à dix-huit heures, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 20/02/2015

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Alain DARBON, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Jean-Pierre ESTRADE, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Roger CLEDAT, Jean-Louis BREGAINT, Gérard BEAUBIER, Catherine CELESTIN, Jean-Claude DECOUT, Arlette DEMAR, Alain FAUCHER, Alain GONZALES, Michel LE BRAS, Claudine LAFOREST, Pierre LANGLADE, Dominique MARQUET, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Michel PARVY.

**EXCUSES :** Sylvie ALAMARGOT (a donné procuration à Alain FAUCHER), Monique BLONDEL (a donné procuration à Alain DARBON), Sylvette CHADELAUD (a donné procuration à Jean-Louis BREGAINT), Estelle DELMOND (a donné procuration à Michel PARVY), Paul DUCHEZ (a donné procuration à Bernard POUSSIN), Camille DUDOGNON (a donné procuration à Josiane ROUCHUT), Franck LETOUX (a donné procuration à Sébastien MOREAU).

**ABSENTS :** Sylvie AYMARD, Xavier NOUHAUD, Christine RIFFAUD.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

### 2015-024 : BUDGET ANNEXE DU SICTOM – AFFECTATION DU RESULTAT 2014

**Vu** le code des collectivités territoriales

**Vu** l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** l'arrêté préfectoral 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** la délibération 2015-023 approuvant le Compte Administratif 2014 du budget annexe du SICTOM

#### POUR MEMOIRE

excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	213 482,36
Excédent d'investissement antérieur reporté	45 442,38

#### SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2014

solde d'exécution de l'exercice	- 28 445,89
solde d'exécution cumulé	16 996,49

#### RESTES A REALISER AU 31/12/2014

dépenses d'investissement	0,00
recettes d'investissement	0,00
SOLDE	0,00

#### BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2014

rappel du solde d'exécution cumulé	16 996,49
rappel du solde des restes à réaliser	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	0,00

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

résultat de l'exercice	1 425,52
résultat antérieur	213 482,36
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>214 907,88</b>

**Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par  
30 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :**

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2015)	0,00
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2015)	0,00
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	0,00
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2015 ligne 002 (report à nouveau créateur)	214 907,88
<b>TOTAL</b>	<b>214 907,88</b>

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.  
Le

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : 13.03.2015

Publié ou notifié

Le : 27.03.2015

Le Président  
  
Jean-Claude LEBLOIS

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** BUDGET ANNEXE DU SICTOM - AFFECTATION DU RESULTAT

**Date de transmission de l'acte :** 13/03/2015

**Date de réception de l'accusé de réception :** 13/03/2015

**Numéro de l'acte :** 2015-024 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 087-248719361-20150227-2015-024-DE

**Date de décision :** 27/02/2015

**Acte transmis par :** Jean-Claude LEBLOIS

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires